

Caisse d'Épargne a établi des succursales dans sept cantons ; notre population compte un déposant sur huit habitants. Ce résultat est des plus satisfaisants.

Les sept cantons de : Saint-Genis-Laval, l'Arbresle, Neuville, Vaugneray, Mornant, Saint-Laurent-de-Chamousset et Saint-Symphorien-sur-Coise, ont versé, en 1868, dans les succursales : 456.031 fr. 25 c., apportés par 1.073 nouveaux déposants.

En 1867, le nombre des livrets nouveaux ne s'élevait qu'à 874, et le solde dû aux déposants ne s'était accru que de fr. 323.827 15 c. C'est donc une augmentation de 199 livrets et de fr. 132.204 10 c. sur celle qui s'était produite en 1867.

EN RÉSUMÉ.

CRÉDIT.

Solde dû aux déposants au 31 décembre 1867, sur 55.668 livrets...	12.024.252 24
Versé en espèces par 31.822 dépôts...	4.452.981
— par 309 transferts-recettes.....	116.606 42
— En arrérages de rentes.....	2.714 75
Intérêts capitalisés au 31 décembre 1868.....	466.357 01

DÉBIT.

Remboursé en espèces à 15.400 déposants	3.259.531 75
Remboursé par 360 transferts - paie - ments.....	165.905.28
Remboursé par 146 achats de rentes ..	49.524 80
Solde restant dû aux déposants au 31 décembre 1868, sur 58.763 livrets.....	13.387.949 59
	17.062.911 42
	17.062.911 42